

# REPUBLIQUE DU BURUNDI



## CABINET DU PRESIDENT

### **DECRET N° 100/033 DU 15 FEVRIER 2023 PORTANT NOMINATION DU SECRETAIRE EXECUTIF PERMANENT AU SECRETARIAT EXECUTIF PERMANENT DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE « SERAP »**

---

#### **LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,**

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n° 1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n°1/09 du 13 novembre 2020 portant Modification de la Loi n°1/08 du 28 avril 2011 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret-loi n°1/024 du 13 juillet 1989 portant Cadre organique des administrations personnalisées de l'Etat ;

Vu le Décret n° 100/169 du 26 mai 2015 portant Organisation et Fonctionnement du Secrétariat Exécutif Permanent de la Reforme de l'Administration Publique « SERAP » ;

Vu le Décret n°100/196 du 15 septembre 2016 portant Dispositions Complémentaires de Gouvernance des Etablissements Publics à caractère Administratif, des Administrations Personnalisées de l'Etat et des Sociétés à Participation Publique ;

Vu le Décret n°100/007 du 28 juin 2020 portant Révision du Décret n°100/037 du 19 avril 2018 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Vu le Décret n°100/083 du 12 octobre 2020 portant Missions, Organisation et Fonctionnement du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi ;

Sur proposition du Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi ;

#### **DECRETE :**

**Article 1** : Est nommé Secrétaire Exécutif Permanent au « SEP/RAP » :

**Monsieur Charles BERAHINO.**

**Article 2 :** Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

**Article 3 :** Le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Gitega, le 15 février 2023

Evariste NDAYISHIMIYE.-

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
LE PREMIER MINISTRE,



Gervais NDIRAKOBUCA  
Lieutenant Général de Police.

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI,



Déo RUSENGWAMIHIGO.